



DU Gestion juridique et Comptabilité

Diplôme DU

Domaine d'étude Droit, Economie, Gestion

Mention Gestion juridique et Comptabilité

Le D.U. est un module d'enseignement proposé par l'IAE de Saint-Étienne qui s'effectue généralement après le Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA).

Il prépare les étudiants à l'épreuve du DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion) donnant accès aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes.

Objectifs

Le master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) prépare les étudiants aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. Pour accéder à cette profession, les étudiants doivent obtenir le **DSCG** (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion) composé de **7 unités d'enseignement**.

Le master CCA donne par dispenses 5 des 7 UE du DSCG. Les étudiants, pour accéder au stage d'expertise comptable, doivent valider les 2 UE manquantes :

- > Comptabilité et audit
- > Gestion juridique, fiscale et sociale

Les étudiants seront diplômés du master en juin/juillet de chaque année. Les épreuves du DSCG se déroulent en octobre de chaque année.

Via le DU Gestion juridique et Comptabilité, l'IAE de Saint-Étienne propose, en septembre de chaque année, aux étudiants et aux salariés qui le souhaitent, une préparation intensive aux 2 UE leur restant à valider.

Pour qui ?

Public visé

L'accès sera fonction des capacités d'accueil (30 places maximum) :

- > en priorité, aux étudiants titulaires du master Comptabilité Contrôle Audit délivré par l'université Jean Monnet,
- > aux étudiants titulaires d'un master Comptabilité Contrôle Audit délivré par une autre université,
- > aux auditeurs de formation continue : salariés désirant préparer les UE du DSCG,
- > aux étudiants titulaires d'un master d'une discipline proche (après vérification des prérequis en Comptabilité et en Droit).

Conditions d'admission

Le dossier de candidature doit être retourné ou déposé impérativement **avant le vendredi 13 juin 2025**.

Et après ?

Débouchés

Le master CCA et le DSCG permettent aux étudiants d'accéder au stage d'expert comptable (durée : 3 ans). A l'issue de ce stage, les étudiants passent le Diplôme d'Expertise Comptable qui leur permet d'être expert comptable et/ou commissaire aux comptes.

Actuellement, **la demande des milieux professionnels étant très forte, 60 % des étudiants du master CCA trouvent un stage d'expertise comptable.** Ce pourcentage devrait se renforcer dans les années qui arrivent : nombreuses offres d'emploi non pourvues.

Programme

Les étudiants seront diplômés du master en juin/juillet de chaque année. Les épreuves du DSCG se déroulent en octobre de chaque année.

Via le **DU Gestion juridique et Comptabilité**, nous proposons donc, en septembre de chaque année, aux étudiants et aux salariés qui le souhaitent une préparation intensive aux 2 UE leur restant à valider.

UE 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale (septembre)	
Droit des contrats (2x3h)	6 h
Droit pénal (1x4h)	4 h
Intégration fiscale (2x3h)	6 h
Fiscalité internationale et rappels (2x4h)	8 h
Droit des groupes (1x4h)	4 h
Droit des sociétés (2x4h)	8 h
Procédures collectives (2x4h)	8 h
ÉVALUATION (2x4h) : 2 études de cas (DSCG Blanc) : gestion juridique, fiscale et sociale portant sur les différents aspects du programme décliné ci-dessus.	8 h

UE 2 : Comptabilité et audit (septembre)	
Fusion (2x4h)	8 h
Consolidation (6x3h)	18 h
Audit et contrôle interne (3x4h)	12 h
ÉVALUATION (2x4h) : 2 études de cas (DSCG Blanc) : comptabilité et audit portant sur les différents aspects du programme décliné ci-dessus.	8 h

L'UE 7 du DSCG (Relations professionnelles) intègre à partir de la session 2011 un programme d'initiation à la recherche avec demande d'agrément auprès d'un enseignant chercheur. L'université se propose d'accompagner les candidats dans la rédaction et la soutenance du mémoire professionnel exigé. Par ailleurs, elle propose une initiation à la recherche en gestion conformément au programme de la dite UE.

UE 3 : Relations professionnelles (Calendrier à définir)	
Initiation à la recherche en gestion (si les effectifs sont suffisants)	18 h
Accompagnement dans la rédaction du mémoire professionnel et dans la soutenance	

Validation

Pour valider le **DU Gestion juridique et Comptabilité**, l'étudiant doit obtenir une moyenne générale de **10/20** (coefficient 1 pour chaque UE).

- > 2 études de cas d'une durée de 4 h seront organisées pour les UE 1 et 2 (coefficient 1). Le programme des études de cas est constitué du programme correspondant du DSCG.
- > Les candidats non dispensés de l'UE 3 : Relations professionnelles, seront évalués sur la base de d'une note évaluant à la fois le mémoire et la soutenance.
- > Les candidats ayant validé les UE correspondantes du DSCG (à la date d'inscription au DU) en seront dispensés dans le cadre du DU. Les UE acquises sont capitalisables sans limitation.

Contact

Responsable(s)

Pierre-François COMPAIN
Responsable du DU
pierre.francois.compain@univ-st-etienne.fr

Contact(s) scolarité

Lucille COTTIN
lucille.cottin@univ-st-etienne.fr
04 77 42 13 70